

# OBSERVATOIRE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DU NORD (OSAN) BULLETIN D'INFORMATION



MARNDR/DDAN/CNSA



Vol. I #2 Période couverte : Septembre-Octobre 2010

Publication Décembre 2010

## Résumé de la situation de sécurité alimentaire

### Sommaire

Résumé de la situation de sécurité alimentaire  
p.1

Analyse de la disponibilité alimentaire  
p.2

Conditions climatiques  
p.2

Situation agricole et élevage - aide alimentaire  
p.2

Accessibilité des produits alimentaires disponibles  
p.3

Création d'emplois  
P.4

Conclusion et

Les fortes pluies enregistrées au niveau du département du Nord ont un effet négatif sur le rendement du haricot et du maïs dans la commune du Borgne et notamment au niveau de La Victoire où 80 ménages environ ont été affectés. En outre, les routes endommagées du côté de Bahon ont provoqué la perte de certains produits comme l'avocat, l'orange, etc. Par contre, la situation de sécheresse au niveau de la commune du Limbé a affecté plus de 500 ha plantés en banane, maïs, manioc douce appartenant à environ 1000 ménages.

Malgré tout, les productions vivrières telles que l'igname, le taro, la banane, la patate douce, le maïs, l'arbre à pain, le fruit à pain, l'avocat, etc. sont disponibles sur les marchés. Dans beaucoup de zones, cette période est marquée par la production du café, du cacao, de l'orange, du chadèque et de la canne à sucre. Ce qui fait que la situation de la sécurité alimentaire au niveau du département n'a pas subi trop de changement malgré les problèmes existants. Il n'y a pas trop de variations au niveau de la disponibilité et de l'accès aux aliments. Pour certains produits de base (haricot noir, haricot rouge, pois pinto, maïs moulu importé, riz importé, etc.), les prix sont plus ou moins stables.

Il est à signaler que, dans le cadre des petits projets du MARNDR, des travaux d'assainissement tels que le traitement des ravins ont été réalisés dans certaines zones en renforcement du pouvoir d'achat de certains ménages.

Ainsi, pour résoudre certains problèmes existants, il serait nécessaire et même primordial de prendre en compte les interventions suivantes :

- 1) Poursuite de la distribution des semences;
- 2) Intensification des activités à haute intensité de main d'œuvre (HIMO);
- 3) Poursuite de la subvention en faveur des activités agricoles;
- 4) Poursuite du programme de Food ou de Cash for Work;
- 5) Intensification de la formation sur l'épidémie de choléra;
- 6) Distribution et subvention des produits chlorés permettant de combattre le choléra.

Ce bulletin bénéficie du support technique des Organisations ci-contre :



## Analyse de la disponibilité alimentaire

### • Conditions climatiques

Du point de vue climatique, le département du Nord a connu une pluviométrie plus ou moins régulière durant la période allant d'août à octobre (Fig. 1). Cependant, les communes ont enregistré des quantités très variables allant de 59.5 jusqu'à 543.5mm en moyenne. En effet, les communes La Victoire, Borgne et Bahon ont reçu de fortes pluies tandis que celles comme Pilate, Limbé, Limonade et Pignon en ont reçu une quantité plus faible (voir fig. 2). Au niveau de la commune de La Victoire, les averses ont provoqué des dégâts dans les champs situés surtout près des ravins ou des berges des rivières affectant ainsi 80 ménages environ. Il y eut excès d'eau qui a eu un impact négatif sur le rendement du haricot et du maïs au niveau des communes de Borgne et de Bahon. Par contre, la commune du Limbé a connu une situation de sécheresse. Plus de 500 ha de terre environ plantés en banane, maïs et manioc appartenant à plus de 1000 ménages ont été brûlés par la sécheresse. Ce qui a entraîné une récolte tardive du vigna.

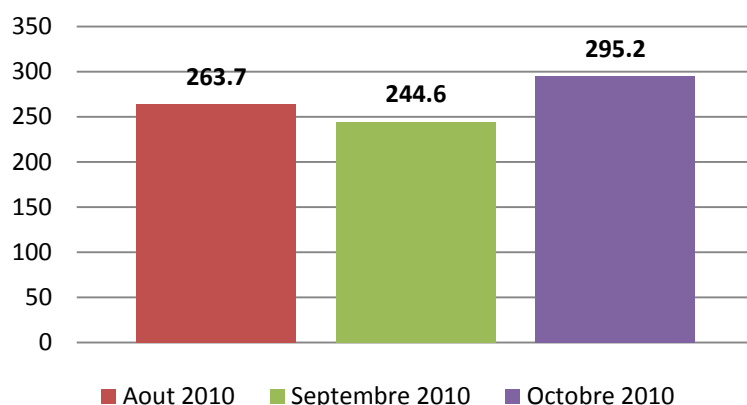
### • Situation agricole, élevage et aide alimentaire

Les produits alimentaires sont plus ou moins disponibles, ce dans l'ensemble du département. En effet, au niveau des différentes communes, les produits céréaliers (maïs, le petit mil, riz), vivriers (igname, banane, manioc doux, patate douce, etc.) et fruitiers (avocat, agrumes notamment), de haricot et maraichers sont très présents sur les différentes places marchandes. Dans d'autres communes (Borgne plus particulièrement), les vivres alimentaires sont même en quantité excédentaire. Cependant, le rendement du haricot et du maïs n'y était pas satisfaisant car la zone a reçu trop de pluie durant cette période. Par ailleurs, du café et du cacao sont aussi très remarquables, notamment au niveau de la commune de Pilate, du Borgne.

La situation de l'élevage est marquée par une augmentation de vente, ce, à cause de la réouverture des classes et l'augmentation de la demande de semences pour la prochaine plantation. Ainsi cours du mois de septembre et d'octobre, il y eut distribution de semences de pois, de maïs, de petit-mil et de légumes tels que : carotte, betterave, chou, tomate, par la FAO. En ce qui concerne l'aide alimentaire, il y a eu une distribution importante par SONGEHAITI d'aide alimentaire de produits tels que le riz, l'huile, de nourriture emboîtée au cours du mois de septembre. Ce sont surtout les femmes enceintes, les enfants malnutris et les écoliers qui en ont le plus bénéficiés.

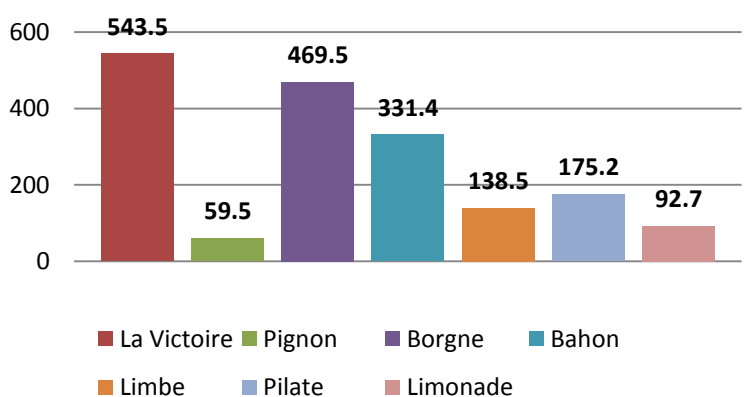
Cependant, bien que les prix soient abordables, les aliments disponibles, ne sont pas trop accessibles dans la plupart des communes, à cause du faible pouvoir d'achat de la plupart des ménages.

Figure1: Pluviométrie moyenne mensuelle du Nord en mm



Source : OSAN

Figure 2: Pluviométrie moyenne mensuelle par commune en mm

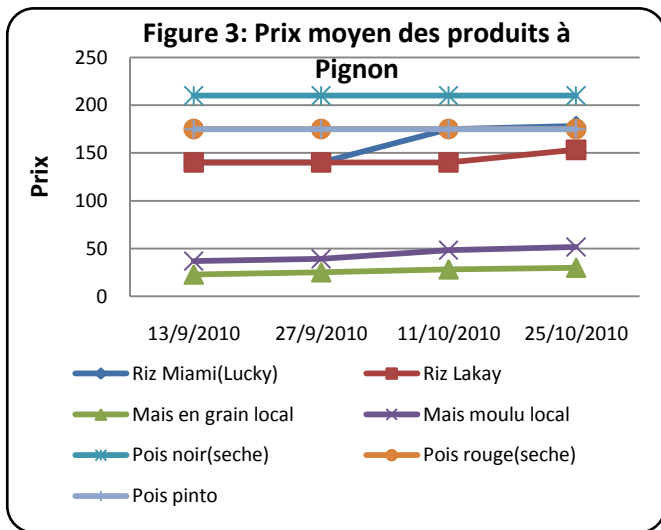


Source : OSAN

### Accessibilité des produits alimentaires

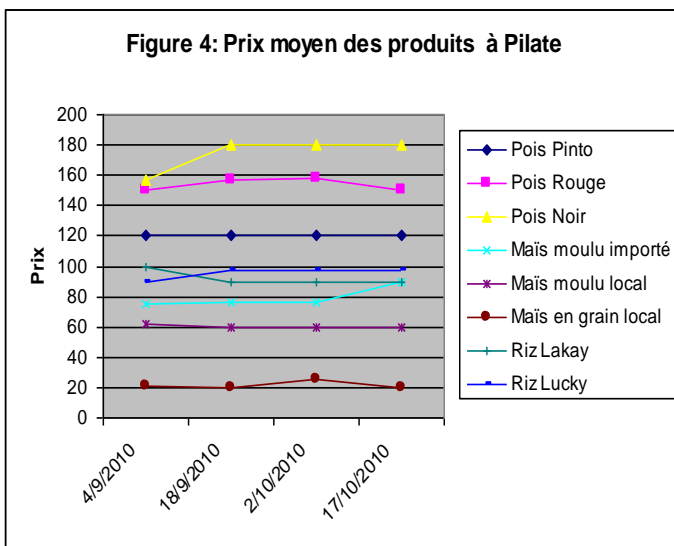
Durant la période allant d'août à octobre, le niveau de prix des principaux produits alimentaires de base est presque le même dans presque toutes les communes du Département. Néanmoins, certaines variations ont été enregistrées au niveau de certaines communes telles que Pignon, Pilate, Limbé et la Victoire.

Ainsi, sur le marché de Pignon, une certaine stabilité a été observée au niveau des prix moyens des produits comme le riz lucky au cours du mois de septembre, le riz lakay au cours de la mi-septembre et la 1<sup>ère</sup> semaine d'octobre, le maïs en grain local au cours de la majeure partie des mois de septembre et d'octobre, le pois noir et le pois Pinto au cours de la période allant du 13 septembre au 25 octobre

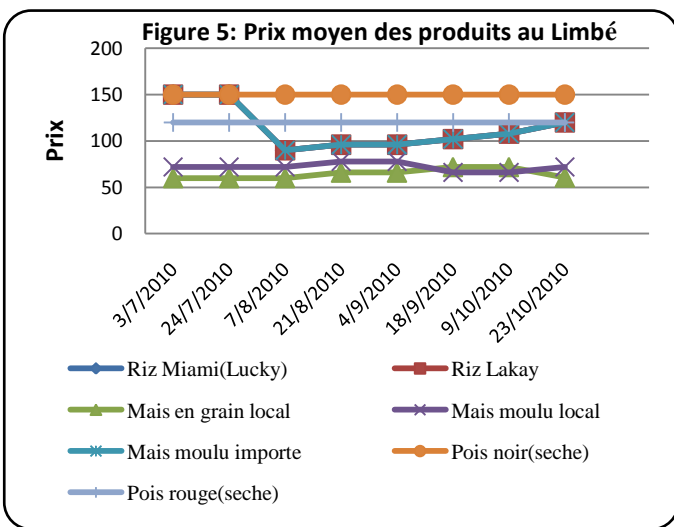


Cependant, les prix moyens des riz lucky et lakay sont à la hausse de la fin du mois de septembre au mois d'octobre suite à leur insuffisance sur le marché causée par la fermeture de la frontière haïtiano-dominicaine suite à l'épidémie de choléra.

Sur le marché de Pilate (fig. 4), le prix moyen des produits tels que le riz local, le maïs moulu local, le pois noir reste stable durant la période du 18 septembre au 17 octobre. En outre, suite à l'épidémie de choléra, les ménages ont une préférence pour le riz importé et n'achètent presque pas le riz provenant de l'Estère ce qui a entraîné des tendance à la hausse du prix du riz lucky durant la période allant de septembre à octobre et à la baisse ou stabilité du prix du riz lakay. Ceci est aussi valable pour le maïs moulu local et le maïs moulu importé. Le prix du maïs en grain local est aussi à la baisse sauf au niveau de la période allant du 18 septembre au 2 octobre où il a connu une légère augmentation. Le prix du pois noir a connu une hausse et une certaine stabilité durant le mois de septembre et la 1<sup>ère</sup> quinzaine octobre à cause de la préparation pour la plantation du mois d'octobre. Pour la même raison, le prix du pois rouge a connu une hausse durant le mois de septembre pour être ensuite à la baisse durant la 1<sup>ère</sup> quinzaine du mois d'octobre. Pour le pois pinto, par contre, le prix moyen reste inchangé durant la période considérée.



Sur le marché du Limbé (fig. 5), les prix moyens des produits tels que le riz lucky, le riz lakay et le maïs moulu importé ont connu une certaine stabilité durant la majeure partie du mois de juillet pour être en baisse suite à une distribution de nourriture à la fin du mois de juillet et au début du mois d'août. Cependant, suite à l'apparition de l'épidémie de choléra au cours du mois de septembre les ménages ont développé une certaine préférence pour les produits importés ce qui a expliqué la hausse du prix de ces produits au cours de cette période. Pa contre, la hausse de prix du riz lakay est provoquée par l'augmentation de la demande de semence pour la prochaine plantation (septembre - octobre).



Sur le marché de la Victoire (fig.6), durant la période allant de la fin du mois de juillet au 26 août, une certaine stabilité du prix du riz Lucky a été observée. Par contre, durant presque tout le mois de juillet et la période comprise entre 9 septembre et 21 octobre, le prix du riz Lucky était à la hausse. Une certaine baisse de prix a été toutefois observée à la fin du mois d'août jusqu'au début de la 2<sup>ème</sup> semaine de septembre à cause de la rareté de ce produit sur le marché local. Quant au riz lakay, durant le mois de juillet jusqu'à la 1<sup>ère</sup> semaine du mois d'août et de la fin du mois de septembre jusqu'au 21 octobre, une hausse du prix a été observée malgré une baisse à partir du 5<sup>ème</sup> jour du mois d'août jusqu'au 23 septembre pour la même raison.

Le prix du maïs en grain local a aussi connu une baisse durant la même période, suite à la récolte de cette culture en septembre. Le maïs moulu local, par contre est à la hausse suite à l'absence du maïs moulu importé sur le marché. Par contre, le haricot rouge et le pois Pinto ont enregistré une hausse sur le marché en septembre pour chuter légèrement en octobre.

### Création d'emplois

Il est à signaler que, dans le cadre des petits projets du MARNDR et d'autres organismes, des travaux d'assainissement tels que le traitement des ravins ont été réalisés dans certaines zones en renforcement du pouvoir d'achat de certains ménages. Par exemple, à Limonade, suite à la création de 850 emplois environ par le CHF (KATA)-CAJA, le pouvoir d'achat s'est amélioré. Ce qui, ajouté à la baisse des prix de certains produits végétaux, a maintenu un certain équilibre au niveau de la situation alimentaire des ménages. À Bahon, 65 personnes environ ont trouvé du travail au cours des mois d'août et de septembre où les travailleurs ont gagné 200 gourdes par jour comme salaire soit 2,400 gourdes par quinzaine. Ce qui, toutes proportions gardées, est de nature à garantir aux couches les plus pauvres l'accès à certains produits alimentaires de base.

### Conclusion et recommandations

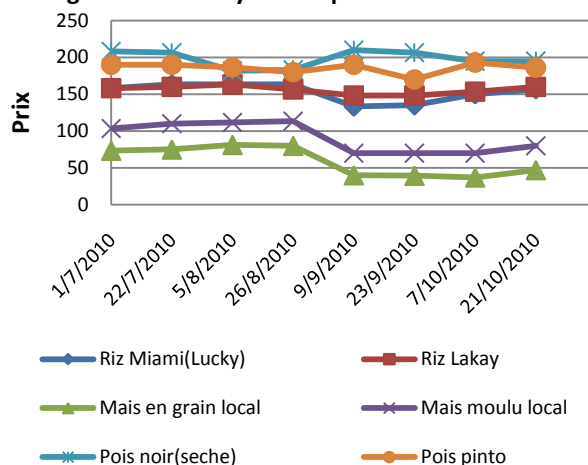
Malgré les problèmes rencontrés au niveau du département du Nord, la situation de sécurité alimentaire n'a pas connu de grande variation. En effet, il n'y a pas de changement significatif dans la disponibilité des produits alimentaires au niveau des différentes communes. Cependant, les fortes pluies enregistrées dans certaines communes comme Pilate, borgne, Bahon et la situation de sécheresse au Limbé sont à l'origine d'une faible disponibilité alimentaire. Par contre, la bonne répartition pluviométrique dans d'autres communes est une preuve qu'il y a de bonnes perspectives dans le cadre de la disponibilité alimentaire. En outre, les travaux d'assainissement mis sur pied dans certaines communes (Limbé, Pilate, etc.) par le gouvernement via le MARNDR ont permis d'améliorer le pouvoir d'achat de certains ménages.

En ce qui concerne le prix des produits de base, une certaine stabilité a été observée d'une période à l'autre pour certains produits et pour d'autres, une baisse significative. Cependant, le problème de l'épidémie de choléra a freiné la vente ou l'achat de certains produits comme le riz Lakay provenant pour la plupart de l'Estère et vendu sur les marchés de Pilate et du Limbé. Cette situation a un effet négatif sur la disponibilité et le prix de ce produit sur le marché et a engendré une hausse de prix du riz importé via une préférence et une demande élevée.

Ainsi, dans une logique d'accompagnement des ménages en vue d'atténuer leur vulnérabilité alimentaire, l'OSAN a suggéré les actions suivantes:

- 1) Poursuivre la distribution de semences;
- 2) Intensifier les activités à haute intensité de main d'œuvre (HIMO);

Figure 6: Prix moyen des produits à La Victoire



- 3) Poursuivre la subvention des activités agricoles;
- 4) Poursuivre le programme de Food ou de Cash for Work;
- 5) Intensifier la formation sur la maladie de choléra;
- 6) Distribuer et subventionner des produits chlorés permettant de combattre le choléra.

**Nous apprécierons tout commentaire qui pourrait contribuer à faire de ce bulletin un outil plus utile.**

*Pour information et contact :*

Agronome Rony Pierre : [ronypierreb@yahoo.fr](mailto:ronypierreb@yahoo.fr), Tél: 3723-7023

Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) : 2257-6333 ou [publication@cnsahaiti.org](mailto:publication@cnsahaiti.org)

Ou Saint-Val Raynold : 3416-4519; [rsaintval@cnsahaiti.org](mailto:rsaintval@cnsahaiti.org)/[raynoldno@yahoo.fr](mailto:raynoldno@yahoo.fr)